

LA VENTE DIRECTE EN AGRICULTURE AU QUÉBEC

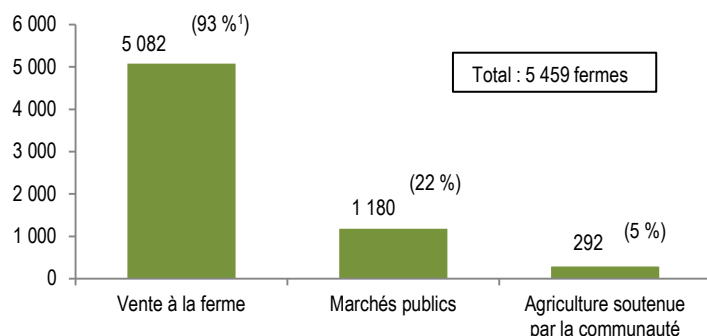
Au Québec, on dénombre près de 5 500 fermes qui vendent, en tout ou en partie, leur production directement aux consommateurs. La très grande majorité d'entre elles le font à la ferme, mais l'on compte aussi plus d'un millier d'entreprises agricoles qui ont recours aux marchés publics. La vente directe s'observe davantage dans les productions végétales, mais elle est également répandue dans les élevages moins traditionnels.

LA TRÈS GRANDE MAJORITÉ DES FERMES QUI VENDENT DIRECTEMENT AUX CONSOMMATEURS LE FONT À LA FERME

Selon les données du *Recensement de l'agriculture de 2016* de Statistique Canada, 5 459 fermes au Québec vendent en tout ou en partie leur production directement aux consommateurs¹. De ce nombre, plus de 90 % le font à la ferme, au moyen de kiosques ou d'autocueillette.

L'on dénombre également près de 1 200 fermes² qui rejoignent leur clientèle dans des marchés publics, alors qu'environ 300 fermes commercialisent leurs produits selon la formule des paniers de l'agriculture soutenue par la communauté³.

FIGURE 1. NOMBRE DE FERMES AU QUÉBEC SELON LE TYPE DE VENTE DIRECTE AUX CONSOMMATEURS, EN 2016



1. Selon le pourcentage du nombre de fermes qui vendent directement aux consommateurs; une ferme peut utiliser plus d'un type de vente directe.

Source : Statistique Canada *Recensement de l'agriculture de 2016*, requête sur mesure; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

LA VENTE DIRECTE S'OBSERVE DAVANTAGE DANS LES CULTURES

Les fermes qui vendent directement aux consommateurs sont principalement spécialisées dans une production végétale. En effet, les deux tiers des fermes qui utilisent ce mode de commercialisation se trouvent dans les secteurs de l'érable, des fruits, des légumes de champ ou des cultures diverses⁴.

1. Source : Statistique Canada, *Recensement de l'agriculture 2016*, requête sur mesure; la notion de commercialisation directe mesurée par le recensement porte sur la vente directe aux consommateurs de produits agricoles destinés à la consommation humaine.

2. Une ferme peut utiliser plus d'un mode de vente directe.

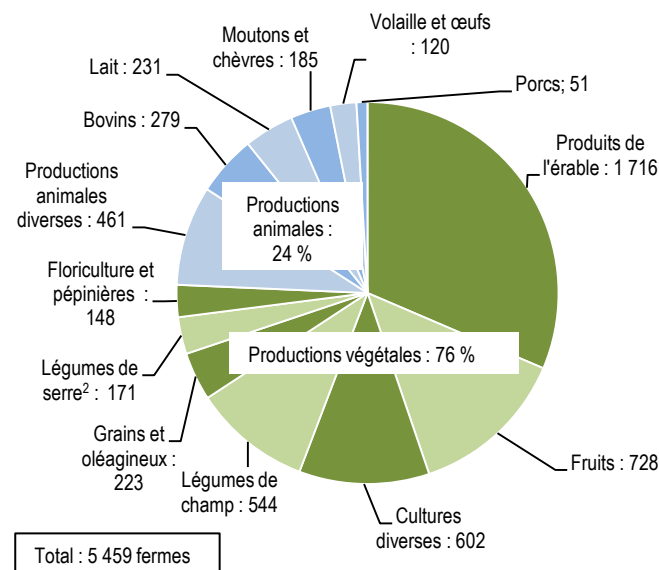
3. L'agriculture soutenue par la communauté est un mode de commercialisation où le consommateur établit une entente avec un exploitant agricole de sa communauté et s'engage à acheter d'avance une part de sa production pour une période déterminée.

4. Cette catégorie regroupe des activités telles que la culture du foin et la culture mixte de fruits et de légumes.

Si l'on ajoute les autres productions végétales, ce sont plus des trois quarts des fermes qui sont spécialisées dans le domaine des cultures.

Au sein des productions animales, c'est dans le secteur des élevages moins traditionnels ou regroupés sous l'appellation « Productions animales diverses » que l'on compte le plus de fermes qui vendent directement aux consommateurs. Cette catégorie comprend notamment l'apiculture (miel) et des élevages comme le lapin et le bison.

FIGURE 2. NOMBRE DE FERMES SE LIVRANT À LA VENTE DIRECTE AU QUÉBEC, EN 2016, SELON LA PRODUCTION¹



1. Les fermes sont réparties selon le secteur de spécialisation qui représente leur principale source de revenus agricoles. La vente directe peut concerner une production secondaire.

2. Peut inclure des champignonnières.

Source : Statistique Canada, *Recensement de l'agriculture de 2016*, requête sur mesure; compilation du MAPAQ.

Par ailleurs, l'information disponible donne à entendre que, pour la grande majorité des fermes spécialisées dans l'exploitation laitière qui vendent directement aux consommateurs, il s'agit de produits agricoles provenant d'un domaine d'activité secondaire.

À propos de certaines catégories de production

La catégorie des « Productions animales diverses » regroupe notamment l'apiculture et des élevages moins traditionnels tels que le lapin et le bison.

La catégorie des « Cultures diverses » rassemble des domaines d'activité tels que la culture du foin et la culture mixte de fruits et de légumes.

LES FERMES DE FRUITS ET DE LÉGUMES SONT PRÉDOMINANTES DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Si les fermes spécialisées dans les produits de l'érable sont les plus nombreuses parmi les 5 082 fermes qui vendent directement à la ferme, ce n'est pas le cas pour les 1 180 fermes qui le font en exploitant un point de vente dans un marché public. Elles sont en effet devancées par les fermes spécialisées dans les fruits, les légumes de champ et les cultures diverses, de même que dans les productions animales diverses. En particulier, les fermes spécialisées dans les fruits ou les légumes, de champ comme de serre, constituent près de la moitié des fermes qui ont déclaré vendre directement dans des marchés publics, soit 48 %.

FIGURE 3. RÉPARTITION DES FERMES QUI RECOURENT À LA VENTE À LA FERME AU QUÉBEC, EN 2016, SELON LA PRODUCTION¹

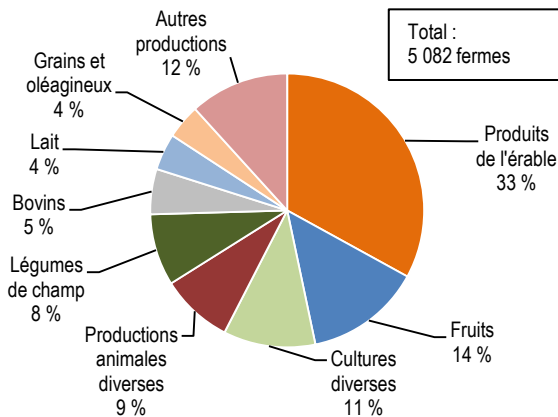


FIGURE 4. RÉPARTITION DES FERMES QUI VENDENT DANS DES MARCHÉS PUBLICS AU QUÉBEC, EN 2016, SELON LA PRODUCTION¹

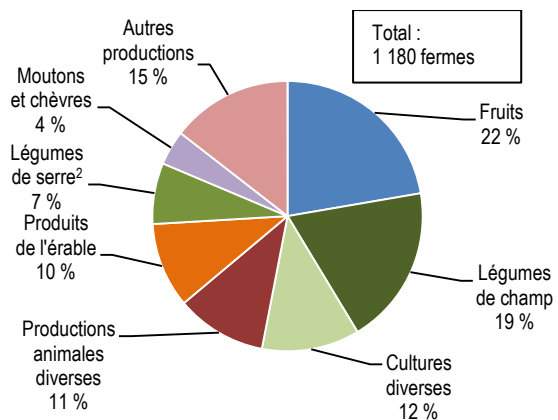
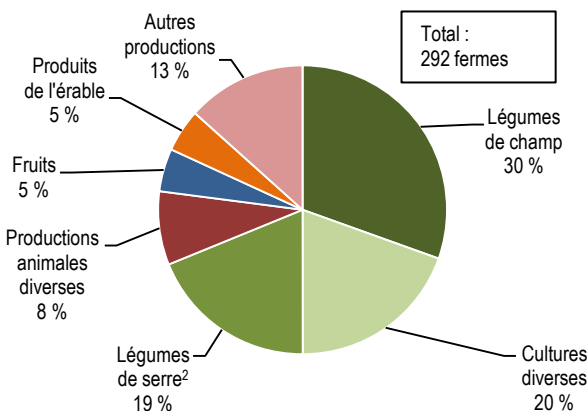


FIGURE 5. RÉPARTITION DES FERMES QUI VENDENT SELON LA FORMULE DE L'AGRICULTURE SOUTENUE PAR LA COMMUNAUTÉ AU QUÉBEC, EN 2016, SELON LA PRODUCTION¹



1. Les fermes sont réparties selon le secteur de spécialisation qui représente leur principale source de revenus agricoles. La vente directe peut concerner une production secondaire.

2. Peut inclure des champignonnières.

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 2016, requête sur mesure; compilation du MAPAQ.

LA PROPENSION À VENDRE DIRECTEMENT AUX CONSOMMATEURS EST PLUS MARQUÉE DANS LES SECTEURS DES LÉGUMES ET DES FRUITS

Dans l'ensemble, c'est près d'une ferme sur cinq au Québec qui commercialise directement, en tout ou en partie, sa production aux consommateurs.

La propension à recourir à la vente directe varie cependant d'un secteur à l'autre. Elle est plus élevée dans les cultures engendrant des produits agricoles prêts, ou presque, à consommer ou à cuisiner. Il s'agit des secteurs des légumes de serre, des fruits, des légumes de champ et des produits de l'érable. En proportion du nombre total de fermes dans ces quatre secteurs, les fermes qui vendent directement aux consommateurs représentent respectivement 68 %, 49 %, 46 % et 36 %.

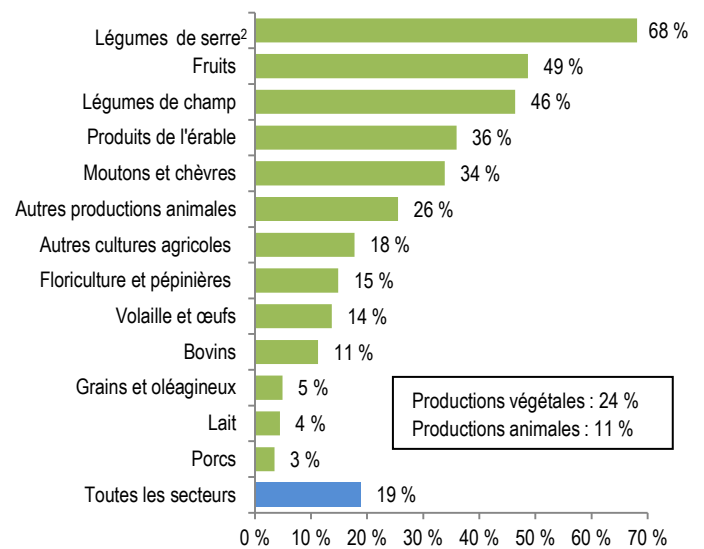
Cette propension est également notable dans le cas de secteurs d'élevage qui ne sont pas nécessairement aussi présents dans les grandes chaînes d'approvisionnement et de distribution.

Par exemple, les 185 fermes d'élevage de moutons ou de chèvres qui vendent directement aux consommateurs ne forment que 3 % des fermes qui ont recours à cette formule au Québec, tous secteurs confondus. Toutefois, elles comptent pour plus du tiers du nombre des fermes spécialisées dans ce secteur d'élevage au Québec.

De même, plus de 26 % des fermes spécialisées dans la catégorie des « Productions animales diverses » font affaire directement avec les consommateurs. Cette catégorie comprend notamment l'apiculture et des élevages particuliers comme le lapin et le bison.

Enfin, soulignons que, toutes proportions gardées, la commercialisation directe est moins fréquente dans la culture des grains et des oléagineux, dans la production laitière et dans les élevages porcins.

FIGURE 6. PROPORTIONS DES FERMES QUI RECOURENT À LA VENTE DIRECTE AU QUÉBEC, EN 2016, SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ¹



1. Les fermes sont réparties selon le secteur de spécialisation qui représente leur principale source de revenus agricoles. La vente directe peut concerner une production secondaire.

2. Peut inclure des champignonnières.

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 2016, requête sur mesure; compilation du MAPAQ.